

COALITION DE L'ÉNERGIE DES ÉCOLES (CEE)

RAPPORT SOMMAIRE

Le 15 mars 2011

L'année 2011 a bien commencé pour les interventions de la CEE, qui ont déjà permis aux écoles d'économiser **11,6 millions de dollars (M\$)** cette année. Jusqu'à présent, les écoles ont réalisé des économies cumulatives dépassant 81 millions de dollars en prenant une part active au processus de réglementation en matière d'énergie.

Ces bons résultats découlent principalement de trois grands dossiers concernant les tarifs de transport de Hydro One pour 2011-2012 (**2,4 M\$**), les tarifs de production d'Ontario Power Generation pour 2011-2012 (**7,2 M\$**) et les tarifs de distribution de Toronto Hydro pour 2011-2014 (**1,4 M\$**).

Le reste des économies réalisées concerne de petits distributeurs d'électricité.

Ce printemps, un certain nombre d'autres distributeurs feront approuver leurs tarifs (Kingston, Horizon, Niagara, etc.), et les premiers des plans d'économies d'énergie des sociétés de services publics seront présentés. Ces plans pourraient entraîner des dépenses de plus de 1 milliard de dollars au cours des 4 prochaines années, et les écoles pourraient avoir à assumer des coûts additionnels atteignant 5 M\$ par année.

AFFAIRES COURANTES – GAZ NATUREL

Cadre de gestion axée sur la demande de gaz.

En janvier, un document préparé par le personnel de la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a proposé une augmentation spectaculaire des activités d'économie d'énergie des deux grandes entreprises de gaz. Suivant cette proposition, les écoles auraient vu passer les coûts d'économie d'énergie inclus dans leurs tarifs de gaz de 1,1 M\$ à 2,8 M\$ par année. Bien que la CEE ait appuyé les économies de gaz dans le passé, cette augmentation ne semble pas opportune.

Pendant les consultations tenues par la suite, la CEE a été le premier des groupes de contribuables à demander s'il ne fallait pas envisager également le maintien du statu quo, sinon une réduction des dépenses des entreprises de gaz dans ce domaine. À la surprise de nombreux intervenants, la position de la CEE a reçu un accueil favorable de la part de la CEO, qui doit convoquer en avril une réunion spéciale de tous les intervenants pour discuter de ces questions.

Cadre d'établissement des tarifs suivant une formule.

Enbridge et Union Gas en sont toutes deux à la 4^e année d'un plan de 5 ans (2008-2012) prévoyant l'établissement des tarifs au moyen d'une formule. La CEO vient d'entreprendre le processus visant à fixer des lignes directrices pour la prochaine période d'établissement des tarifs suivant une formule.

La CEE maintient sa position – qui a été couronnée de succès la dernière fois – voulant que les deux entreprises et leurs clients bénéficient de tarifs stables sur de longues périodes, avec des hausses moyennes égales ou inférieures au taux d'inflation.

AFFAIRES COURANTES – ÉLECTRICITÉ

Hydro One – Tarifs de transport – 2011-2012.

Hydro One demandait au total quelque 3 milliards de dollars (G\$) en tarifs de transport pour 2011 et 2012. En outre, son plan élargi d'immobilisations devait ajouter 2,2 G\$ de dépenses au cours de ces années. Ainsi, les écoles auraient dû assumer des hausses de coûts de 8 M\$ dès maintenant et de 33 M\$ dans les années à venir, au titre des immobilisations. La CEE a exprimé l'avis qu'un budget plus modéré s'imposait.

Dans la décision rendue par la CEO à la fin de 2010, il y avait de bonnes nouvelles, mais aussi de moins bonnes. Du côté positif, les frais de transport imposés aux écoles ont été réduits d'environ 2,8 M\$ sur 2 ans, et le plan d'immobilisations a subi des coupures qui ont retranché 2,6 M\$ de plus aux tarifs des années à venir.

Du côté négatif, un changement comptable a fait en sorte que 200 M\$ de dépenses en immobilisations ont été transformées en coûts de fonctionnement. Les tarifs assumés par les écoles connaîtront donc une hausse ponctuelle de 3,0 M\$ en 2012, qui annulera les gains à court terme. Au bout du compte, **les écoles économiseront 2,4 M\$ en tarifs de transport au fil du temps**, mais rien du tout en 2011 et en 2012.

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique a porté en appel les principaux aspects de cette décision devant la Cour divisionnaire de l'Ontario.

Ontario Power Generation – Tarifs de production –

2011-2012. L'OPG a demandé en mai dernier l'autorisation de tarifs totalisant (avec tous les ajustements) environ 8 G\$ pour 2011 et 2012.

Cette somme représente les frais d'exploitation des centrales nucléaires de Darlington et de Pickering ainsi que des centrales hydroélectriques Beck (sur la rivière Niagara) et Saunders (sur le fleuve Saint-Laurent). Les écoles paient ces tarifs au moyen du « mécanisme d'ajustement global », qui s'ajoute aux prix du marché pour l'électricité. La hausse totale des tarifs des écoles devait s'élever à environ 8,6 M\$ sur 2 ans.

Dans une décision rendue la semaine dernière, la CEO a réduit les montants devant être payés à l'OPG, **ce qui a permis aux écoles d'économiser au moins 7,2 M\$ sur 2 ans.**

Une question fiscale complexe remontant à l'époque où l'OPG a commencé à être assujettie à la réglementation a particulièrement retenu l'attention. À la demande des autres parties, la CEE a été le principal intervenant dans ce dossier, et elle a préconisé des avantages à long terme pour les contribuables, qui auraient permis aux écoles d'économiser 9 M\$ de plus. La CEO a rejeté en bloc tous nos arguments, et un appel pourrait être interjeté.

Dernières demandes de tarifs présentées pour 2010.

Les quatre dernières demandes d'autorisation de tarifs de distribution présentées pour 2010 ont été réglées en décembre et en janvier, **et les écoles ont pu économiser en tout quelque 310 000 \$ sur 4 ans.**

Toronto Hydro – Tarifs de 2011. L'été dernier, Toronto Hydro a demandé une hausse de tarifs d'environ 8,5 % (pour les écoles), moins un ajustement de répartition des coûts permettant de ramener cette hausse à 5,5 %. Pour les quelque 800 écoles de Toronto, les frais d'électricité auraient augmenté de plus de 320 000 \$ par année. De plus, la société a clairement indiqué qu'elle comptait demander une autre hausse substantielle en 2012.

Devant l'importante résistance de tous les contribuables, Toronto Hydro a modifié sa demande afin de réduire la hausse grâce à des changements comptables. Le montant et le calendrier des dépenses n'ont pas changé, mais certaines dépenses ont été traitées comme étant différées au lieu d'être incluses dans l'année en cours.

Avec la CEE comme principal négociateur, les contribuables en sont arrivés au début de mars à un règlement avec Toronto Hydro. Selon ce règlement, la hausse annuelle de 300 000 \$ des tarifs des écoles se transformera, après les ajustements comptables, en une baisse de tarifs d'environ 40 000 \$ par année. De plus, sous les pressions constantes exercées par la CEE et d'autres contribuables, la CEO a annoncé que Toronto Hydro ne pourra pas soumettre une demande complète de hausse de tarifs l'année prochaine. En supposant que cela vaudra pour l'ensemble des 4 années

(même si Toronto Hydro contestera sans doute cette décision), **les économies réalisées par les écoles en vertu de ce règlement devraient totaliser 1,4 M\$.**

Horizon – Tarifs de 2011. Horizon est l'un des trois distributeurs qui ont demandé des hausses de tarifs spéciales pour 2011 même s'ils ne devaient pas comparaître devant la CEO avant 2012. Comme nous l'avons déjà signalé, la demande de Hydro Ottawa a été rejetée, et celle de Norfolk Power a connu le même sort récemment.

Pour sa part, Horizon a été autorisée à présenter sa demande. La CEE, bien qu'elle soit consciente des difficultés particulières que connaît Horizon, s'opposera aux vastes hausses de dépenses qui sont proposées, car elles ne cadrent pas avec la situation d'une société aux prises avec une baisse de ses revenus.

Autres demandes de tarifs présentées pour 2011.

En plus des demandes présentées par Toronto Hydro et Horizon, la CEE a participé à l'étude des demandes d'approbation de tarifs soumises pour 2011 par 12 autres distributeurs desservant quelque 600 écoles. L'étude de huit de ces demandes est presque terminée, **et les économies pour les écoles totalisent 260 000 \$.**

Des audiences en bonne et due forme ont eu lieu pour deux demandes (Kingston et Brampton), et des décisions devraient être rendues en mars et en avril. Les deux autres demandes (Niagara et Woodstock) sont toujours à l'étude. La présentation des demandes pour 2012 commencera en mai.

Plans d'économie d'énergie des distributeurs.

Hydro One et Hydro One Brampton ont été les premiers distributeurs à soumettre leurs plans pour la période de 2011 à 2014, suivis de près par Toronto Hydro. Ils ont proposé d'importants budgets pour des programmes d'économie conçus localement, qui ne prévoyaient pas de mesures ciblant les écoles. La CEE a réclamé un examen attentif des conséquences de ces plans de dépenses pour les clients. En conséquence, Hydro One a retiré ses deux demandes, mais Toronto Hydro va de l'avant et comparaitra en mai devant la CEO.

AUTRES AFFAIRES

Commission de l'énergie de l'Ontario.

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé que Rosemarie Leclair, auparavant chef de la direction de Hydro Ottawa, a été nommée présidente de la CEO.

Jay Shepherd
Avocat de la CEE

Des questions? Communiquez avec
Bob Williams (bwilliams@opsba.org) ou
Jay Shepherd (jay.shepherd@canadianenergylawyers.com)